

Les maîtres du Manège de Versailles

Présentés par Etienne Saurel
dans son
Histoire de l'équitation (1971)

« Il est dommage que ces messieurs n'ayent point écrit parce qu'il y aurait beaucoup à profiter »

Gaspard de Saunier

G de Saunier (1663-1748) ; G de Nestier (1684-1754) ; Montfaucon de Rogles (1717-1760) ;
B de Neuilly (sd) ; P-M d'Abzac ; (1744-1827) ; Jardin (1750-1822)

* * * * *

Pour la meilleure connaissance de l'art équestre et de son histoire comparée, il est certes dommage « que ces messieurs n'ayent point écrit ». Pendant les cent cinquante ans (1680-1830) sur lesquels s'étaga l'histoire des écuries royales de Versailles et, compte tenu de la longue interruption forcée que la Révolution et l'Empire imposèrent à cet aristocratique établissement, L'Hotte ne reconnaît qu'à un seul de

ses maîtres, Montfaucon de Rogles, le mérite « d'avoir écrit sur l'équitation avec autorité ». Il n'y aurait donc pas eu chez tous abstention voulue ou de fait, mais plutôt chez certains incapacité à passer de la pratique à la théorie. Quoi qu'il en soit, pour avoir une idée de la vie et surtout des hommes de ce manège, nous en sommes réduits aux renseignements sommaires venus des mémorialistes, ou à ceux tirés d'une iconographie très rare. A telle enseigne que même les dates de naissance ou de mort de ces écuyers, pourtant célèbres en leur temps, restent souvent inconnues ou discutées. Il serait cependant inexcusable de les passer ici sous silence. En fait de renseignement, parmi les maîtres les plus anciens, nous savons par exemple, par le journal du mémorialiste Dangeau (1638-1720), qu'un certain Fesne, déjà écuyer au moment du transfert des écuries à Versailles, fut « le seul qui dressât les quatre-vingts chevaux que le Roi monte pour les promenades et pour la chasse ». C'est un peu court.

Il est à première vue surprenant que L'Hotte ne mentionne pas Gaspard de Saunier parmi les écrivains équestres autorisés ayant appartenu aux écuries de Versailles. A notre avis, il n'y a là ni injustice ni oubli, et l'intérêt de l'œuvre de Saunier n'est pas en cause. Mais l'homme tranche par trop parmi ses confrères écuyers de cour et son caractère et sa vie aventureuse le tinrent trop souvent éloigné de Versailles, volontairement ou à son corps défendant, pour que L'Hotte le range parmi des écuyers plus typiquement versaillais, qu'ils se soient exprimés par écrit ou non.

Gaspard de Saunier (1663-1748). Contemporain de La Guérinière et auteur important comme lui vaut pourtant la peine qu'on s'arrête à son personnage. Le préfacier de son *Art de la cavalerie* qui paraît vouloir l'excuser, le donne comme « doux, humain, compatissant, mais bouillant ». Nous en jugerons.

Gaspard de Saunier est né et a été nourri dans le sérail, puisque fils de son père, inspecteur à la Grande Ecurie. Comme tel il reçoit les leçons des plus grands maîtres : Bournonville, Duplessis et exprime à leur endroit une admiration sans bornes. Il n'oublie ni Vendeuil, ni Dugard, ni les quatre frères de Duplessis (ils étaient donc cinq !) « tous écuyers et très habiles ». Moins réservé que La Guérinière dans l'éloge de ses aînés, il écrit d'eux dans son *Art de la cavalerie* : « Un

cheval dressé par leurs mains n'avait point de prix [...]. Quoi qu'ils entreprissent, ils en tiraient toujours parti. » Son opinion corrobore donc implicitement celle de La Guérinière quant au déclin de l'Art. Mais si admiratif qu'il soit du talent de ses anciens, le jeune écuyer du duc de Bourbon est avant tout un guerrier assoiffé d'exploits. A la suite de ce prince, il combat dans le Palatinat, s'y conduit brillamment et, pour sa récompense, est nommé inspecteur du haras royal de Montfort-l'Amaury ! Emploi flatteur mais un tantinet pacifique pour un tempérament comme le sien. Il reprend donc du service dans les Flandres comme écuyer auprès du comte de Montchevreuil, mais celui-ci est tué à la bataille de Neerwinden (1693). Il passe alors sous les ordres du comte de Guiscar, gouverneur de Namur, achète pour lui des chevaux frisons et guerroye jusqu'en 1697 où intervient la paix de Ryswick. Rendu à la vie civile, Saunier est chargé de fonder un haras à Montmirail-en-Brie, puis est nommé écuyer à la Grande Ecurie à Versailles où il restera jusqu'en 1702. En dépit de tout ce qu'il apprend encore, il semble y avoir vécu son purgatoire. La guerre éclate à nouveau en Italie. Saunier se précipite, suit cette fois le comte de Médavi et se couvre de gloire. Las, il se bat aussi en duel, s'attire une mauvaise histoire et doit s'enfuir en Allemagne. Sa famille plaide en sa faveur, fait valoir ses services. Saunier, pardonné, rentre en France. Après un temps de sagesse, il se querelle avec un seigneur qui lui doit de l'argent, refuse de le lui rendre et, comble de l'impertinence, le prend de haut. Nouveau duel. L'adversaire de Saunier est vite étendu sur le carreau, raide mort, et, circonstance aggravante, c'est un parent de Mme de Maintenon ! Pour le coup, c'est l'exil définitif : la Hollande, où il ouvre une académie à La Haye avec un compatriote qui « abuse de sa bienveillance » et, jouant de son passé agité, s'empresse de le faire emprisonner sous le prétexte qu'il a voulu le tuer : en réalité pour rafler la mise commune. Saunier se justifie, est libéré, réhabilité, devient écuyer à l' « illustre académie de Leyde » et, comme il ne fait rien comme personne, à plus de cinquante ans il épouse une émigrée, veuve de Pellisson, un huguenot plus généreux que prudent, qui avait eu la témérité de défendre Fouquet. Elle semble l'avoir assagi.

Saunier, homme de cheval complet, dresseur, écuyer, officier de cavalerie, officier des remontes avant la lettre, officier des haras,

ajouta aussi à ces talents ceux d'hippiatre et de... médecin amateur. Sur le tard, il écrivit trois livres importants : *La parfaite connaissance des chevaux*, en hommage et selon son père l'inspecteur de la Grande Ecurie, les *Vrais principes de la cavalerie* (1749) et *L'Art de la cavalerie* (1756), l'un et l'autre œuvres posthumes, et ce dernier ouvrage publié simultanément à Paris, Amsterdam et Berlin. Apparemment, le canevas de *L'Art de la cavalerie* est classique, pour ne pas écrire banal : équitation, dressage, harnachement, élevage, hippiatrie, etc., mais vite l'homme transparait sous son œuvre. Ce n'est plus, comme chez La Guérinière, la magistrale et objective construction de principes, présentés avec une lumineuse élégance, l'œuvre approfondie du chef d'école, mais, sous un grand format, un petit livre plutôt décousu, sommaire parfois, mais qui respire l'action et la vie. Les titres mêmes des chapitres, leurs proportions relatives, les anecdotes personnelles, la façon dont il approuve ou contredit avec une identique passion accusent les préférences d'un auteur qui a son franc-parler avec tous et qui écrit les choses comme il les pense. D'accord avec La Guérinière sur l'essentiel : l'assouplissement, la position, « jambes et jarrets flexibles », les mors doux, il ne craint pas de le contredire le cas échéant, ou de s'en prendre violemment à Newcastle et ses caveçons. M. le Duc ne l'impressionne pas. Ecuyer académiste virtuose — il n'eût pas servi à la Grande Ecurie sans cela —, on sent chez Saunier l'intérêt et le goût de l'officier de cavalerie pour l'extérieur, voire pour le dressage de chevaux « sauvages ». Dès la page 5 de son *in-folio*, il est question de galop et le mot « dressage » revient dans les titres comme un leitmotiv. Il parle de la « course forcée », c'est-à-dire des courses tout court dont La Guérinière ne souffle mot, des Anglais et de leurs « extraordinaires chevaux » (de course), de leurs « manœuvres » à la chasse, en homme qui a chassé avec eux. L'habitude du saut qu'a son cheval lui sauvera la vie en Italie et à celle de ses chefs par la même occasion. Se promenant à distance de leur camp pendant la trêve présumée des « quartiers d'hiver », ils tombent sur des hussards ennemis. Saunier s'offre en appeau et pendant que ses compagnons regagnent leur camp au triple galop pour appeler du renfort, il distance ses poursuivants sur le terrain semé d'obstacles où il les a attirés. Il traite du saut en hauteur par-dessus bottes de paille et planches dont celle du haut

tombe si on la heurte (a-t-il inventé l'obstacle mobile ?) et fait état de chevaux qui « sauteraient des barrières de plus de 5 pieds (1,60 m environ) ».

Naturellement, chevaux de guerre et chevaux de bât l'intéressent davantage que La Guérinière et il n'est pas ennemi des paris extravagants. A Mantoue, ses chefs lui demandent de leur présenter un barbe nommé par lui « le Singe » en raison de ses aptitudes et dont ils ont entendu vanter le dressage et les acrobaties. Sans plus réfléchir, Saunier leur parie de venir les rejoindre à cheval dans la salle où ils se trouvent. Or, il y a « 32 marches de marbre noir » à gravir. Saunier manque de se rompre le cou, mais gagne son pari. Nous sommes loin de l'équitation de cour. A la fin de sa vie, il écrit : « Je me pique encore, tout âgé que je suis, de pouvoir monter le cheval le plus difficile à dompter et que les plus habiles écuyers n'oseraient monter », et sans doute n'exagère-t-il qu'à peine.

Carence de la tradition orale ; parmi les dizaines d'écuyers qui se succédèrent à Versailles ou même y commandèrent un manège, exceptionnels sont ceux dont le souvenir ou le nom même ont survécu. Mais chez ceux-ci deux grandes figures dominent respectivement leur époque, comme Duplessis domina la sienne : Nestier, maître de Louis XV et le vicomte d'Abzac qui, de même que Pluvinel, eut le privilège d'enseigner trois rois de France : Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. A part eux, tout juste pourra-t-on citer : François de Salvert, Neuilly, Lubersac, Montfaucon de Rogles, mieux connu parce qu'il écrivit, le chevalier d'Abzac, frère du vicomte et La Bigne, devenu le citoyen Labigne, mais que la Révolution chassa en dépit de cet opportunisme naïf.

Au cours de leur vie, certains se cantonnèrent exclusivement à leur carrière d'écuyers académistes, dont ils franchirent les degrés, avec parfois quelque incursion dans les haras, d'autres oscillèrent entre cette voie sans histoire et le métier des armes qui en comportait plus, ce dont leur doctrine et leur enseignement se ressentiront.

Gaux de Nestier (1684-1754). « Le grand silencieux » nous est connu par la chronique de la cour, du fait de son influence sur le roi, amateur passionné de chevaux, de son extraordinaire talent d'exécutant (il passait comme en se jouant de l'équitation de chasse à

l'équitation savante) et de sa position à cheval, donnée comme modèle de la position académique parfaite. Il existe un tableau de chasse d'Oudry (1728) où il figure à côté du roi et un autre très connu peint par Delarue (1751) où il fait corps avec un très petit andalou blanc au profil busqué, « le Florido », présent du roi d'Espagne à Louis XV, et probablement exemplaire suivant les canons du temps. Ecuyer ordinaire et premier écuyer cavalcadour en 1734, capitaine des haras en 1742, ami et confident du roi, Nestier, malgré sa puissance et son caractère difficile, montait avec une légèreté de main que le tableau de Delarue reflète bien. On lui doit le mors à branches droites et courtes avec une embouchure à canons brisés exceptionnellement doux pour l'époque. Il employait aussi le filet associé à la bride, alors que les planches de Parrocel dans le traité de La Guérinière représentent un mors à longues branches courbes employé seul et donc beaucoup plus sévère. Nestier, grand acheteur et dresseur de chevaux, mit à la mode à la cour le cheval limousin qui, plus tard, eut aussi les faveurs de Napoléon.

La personnalité et la réputation de François de Salvart, écuyer de 1718 à 1751 à la Grande Ecurie, pâlisent quelque peu à côté de celles de son illustre contemporain. Il fut non seulement le fondateur d'une véritable dynastie d'écuyers à Versailles (où son petit-fils, écuyer cavalcadour de Marie-Antoinette, après avoir défendu les Tuileries pendant la Révolution, se retrouva écuyer ordinaire... en 1820 !), mais en raison de la notoriété acquise par deux de ses élèves : Lubersac (1713- après 1765) et Montfaucon de Rogles (1717-1760).

La carrière du premier le montre partagé entre la vie d'écuyer et celle d'officier de cavalerie pour laquelle il optera finalement, terminant comme maréchal de camp en 1762.

Très doué, le comte de Lubersac, qui écrivit aussi, mais ses notes restèrent dans ses tiroirs, était un cavalier au tact exceptionnellement fin, qui dressait ses chevaux, uniquement à l'allure du pas, pendant dix-huit mois à deux ans. Après avoir procédé à la destruction des plus légères résistances perçues, qui nuisaient à la flexibilité des ressorts, donc à la libre disposition des forces, Lubersac recueillait un animal dressé à toutes les allures et disponible pour les airs les plus savants. Mestre de camp aux cheveau-légers de la Garde et directeur de l'ins-

truction, Lubersac nomma en 1747 Mautfaucou de Rogles à la direction du manège des cheveu-légers qui venait d'être instauré, ce qui n'alla pas sans remous.

Montfaucou, attaché en 1751 à la personne du Dauphin, mourut jeune, mais laissa derrière lui les éléments d'un *Traité d'équitation* publié en 1778 par son frère et dont la portée fut grande. Sa doctrine, qui devint celle des cheveu-légers de la Garde, est une adaptation aux troupes montées des principes classiques de Versailles, hérités de Salvert et de Lubersac. Elle s'adresse à des cavaliers aux multiples quartiers de noblesse, ayant déjà reçu une éducation avancée au manège. Très vite elle entra en opposition avec l'enseignement à la fois plus simple et plus pratique, axé sur l'efficacité d'abord, professé par d'Auvergne à l'Ecole militaire, au recrutement relativement plus démocratique, et cet antagonisme se poursuivit avec des alternatives diverses à travers leurs successeurs jusque dans le manège de Saumur et ne prit fin qu'avec la disparition de Versailles en 1830.

Le général Decarpentry écrit au sujet de l'Ecole espagnole de Vienne qu'elle pratique les sauts d'école suivant des « définitions [...] entièrement conformes à celles qu'en a données en 1778 Montfaucou de Rogles » et ceci nous ramène à des airs qui, s'ils furent jamais « de combat », avaient depuis longtemps cessé de l'être pour entrer, dès le XVIII^e siècle, dans le répertoire classique du manège. L'ordre est le même que chez La Guérinière et les définitions sont en gros les suivantes :

La pesade (appelée levade à Vienne) : ployé sur les hanches, avant-main relevée et antérieurs repliés, le cheval reste immobile comme un chien faisant le beau, dira-t-on.

Le mézair : pesade, puis les antérieurs ramenés à terre, le cheval gagne un peu de terrain, pour revenir en position de pesade.

La courbette : « plusieurs bonds en avant successifs dans la position de la levade sans revenir au sol avec l'avant-main ». Elle rappelle les sauts du kangourou. La Guérinière la dépeint comme un « saut gracieux sans être rude qui prouve la bonté des hanches [...] et fait paraître un cavalier dans une belle posture ». Il est de ce fait « de tous les airs relevés le plus à la mode ».

La croupade : saut unique sur place, horizontal, postérieurs et antérieurs ramenés sous le corps.

La ballotade : même saut que le précédent, mais le cheval « tient de telle sorte ses postérieurs repliés que l'on voit les fers de derrière, comme s'il voulait ruer ».

La cabriole : « le plus complet et le plus difficile ». « C'est un saut sur place de l'avant-main et de l'arrière-main, au cours duquel le cheval rue avec les postérieurs ».

Outre les airs relevés qui précèdent, La Guérinière nous dit que divers manèges (au sens premier) « autrefois en usage se sont perdus ». Ainsi de la « croix à courbettes » (courbettes successives dans les quatre directions) et la « sarabande à courbettes » (deux sauts en avant, deux en arrière, deux sur les côtés) « autant que sa disposition (du cheval) et ses forces lui permettent d'en fournir ». On s'en serait douté : ces airs réclamaient un cheval « bien ajusté et bien nerveux » pour les exécuter, « avec la grâce et la liberté » qu'ils devaient présenter.

Etant donné l'époque et le style alors en faveur en France, une particularité de taille est à signaler dans la position des jambes préconisée par Montfaucon. Il étrive sensiblement plus court et la jambe est ramenée en arrière ; la pointe du pied « un peu plus basse que le talon », ce qui est une singularité dans notre pays, apparaît très nettement sur les gravures du temps représentant des cheveu-légers.

Brunet de Neuilly aux vingt-neuf années de services à la Grande Écurie qu'il dirigea même, bien que « son nom ait été révééré... dans les annales de nos anciens manèges », fait un peu songer à Salvart par son effacement relatif. Lui aussi forma des élèves d'exception : le prince de Lambesc, dernier grand écuyer de l'ancien régime, archétype de l'élégance à cheval et fils de Louise de Rohan, qui exerça temporairement la charge de Grand écuyer de France pendant sa minorité, et le vicomte d'Abzac, ultime et grandissime étoile du manège de Versailles, après la mort duquel le conservatoire de l'Art, dont il incarnait la doctrine et l'esprit, disparut.

Dans les dernières années qui précédèrent la Révolution, trois écuyers s'imposèrent à Versailles : les frères d'Abzac et François de La Bigne, mais leurs destinées furent totalement dissemblables. A la Restauration, qui fut aussi, en 1814, celle des écuries royales, les frères

d'Abzac, couverts d'honneurs en raison de leurs talents et de leur loyalisme à la couronne, reçurent chacun le commandement d'un manège, tandis que l'infortuné La Bigne, pour être resté à son poste avec les chevaux dont il avait reçu la garde et avoir composé trop longtemps avec le gouvernement du peuple, se vit cruellement refuser tout secours et mourut de chagrin et de misère.

Pierre-Marie, vicomte d'Abzac (1744-1827), eut la carrière type d'un aristocrate écuyer de l'ancien régime. Page à la Grande Ecurie en 1756, écuyer cavalcadour en 1763, écuyer ordinaire en 1770, il commande le deuxième manège, La Bigne dirigeant le premier. On disait alors que l'écuyer atteignant la perfection absolue aurait « la main de d'Abzac et les jambes de La Bigne ». En 1781, le vicomte se retire, cédant sa charge à son cadet le chevalier (1747-1831), qui s'est distingué dans la même filière sans pourtant le valoir. Vient la Révolution. Les deux d'Abzac émigrent et rejoignent à Hambourg l'armée des princes. La réputation de l'aîné a, avant lui, franchi les frontières. A Berlin, mettant à la raison en quelques instants un cheval rétivité dangereusement, il s'attire de son cavalier cette réflexion pleine de stupeur admirative : « Monsieur, si vous n'êtes le diable, vous êtes M. d'Abzac. » Du moins, l'histoire le dit ! De retour en France en 1802, il y élève des chevaux pour son compte, son cadet dirigeant successivement les haras de Strasbourg, puis du Pin. Nous avons vu les conditions de leur rentrée à Versailles. Le chevalier rhumatisant prend sa retraite en 1819, mais Pierre-Marie, lui, reste. Il commande les deux manèges, fondus en un seul, forme d'Aure, écuyer ordinaire et instructeur de pages, et meurt quasiment en selle en 1827, à plus de quatre-vingt-trois ans. L'Hotte le paraphrasera plus tard en disant que, malgré ses longues années de pratique, il avait toujours quelque chose à apprendre et ne descendait jamais de cheval sans avoir des observations à consigner. A la différence des siennes, celles de d'Abzac, s'il y en eut, ne nous sont pas parvenues.

Parler de La Bigne (1743-1826), c'est évoquer l'exploit auquel son nom reste attaché : une heure de temps pour traverser en ligne droite sur son cheval « Campeador » la place d'armes de Versailles sans jamais quitter le galop. L'histoire dit aussi que « Campeador », encore un andalou, était à d'autres occasions embouché avec un ruban

de soie ! Un galop aussi ralenti suppose un art inouï de la part de son cavalier, mais n'en fait pas moins ressortir un des aspects de la doctrine prêtant à la critique par son côté artificiel. Le nom de La Bigne évoque aussi une époque de transition républicaine, puis impériale. Outre les écuyers, le personnel de Versailles comptait en permanence nombre de piqueurs, de palefreniers, de spécialistes, maréchaux, selliers, etc. Sous-piqueurs et piqueurs, chargés du débouillage puis ayant l'occasion de travailler au manège, reflétaient souvent le talent des maîtres qu'ils côtoyaient journallement. Ainsi Antoine Coupé (1745-1812) dont on put s'écrier : « C'est un Nestier ! », ce qui est tout dire, et d'autres comme Gervais, élève de Montfaucon.

Jardin (1750-1822), élève de Neuilly et de d'Abzac, à la vie mouvementée ; choisi comme écuyer personnel par Napoléon, il accéda au rang d'inspecteur en chef des Pages impériaux, pour redevenir... piqueur aux écuries royales en 1814 et être enfin mis à la retraite après Waterloo. Quand, en 1793, La Bigne émigra pour sauver sa tête, il avait auparavant proposé de remplacer le manège de Versailles par une « Ecole Nationale d'Equitation ». A son départ, il confia tout naturellement sa succession et ses chevaux aux piqueurs qui n'avaient pas les mêmes raisons que lui de s'enfuir. Le projet aboutit et les piqueurs prirent la tête de cette école, militarisée en 1798, qui s'attacha à former rapidement les instructeurs militaires dont les armées avaient le plus urgent besoin. Telle fut l'origine, héritée de l'ancien régime, de l'instruction expéditive mais efficace donnée aux cadres de la cavalerie de la République, puis à celle de Napoléon. Réalistes dans leur enseignement, les piqueurs s'attachèrent aux allures étendues et libres, à l'assiette, inculquant quelques principes essentiels sans chercher, faute de temps, à raffiner ni à obtenir de leurs modestes élèves le rassembler ou l'équilibre sur les hanches. Nourris de la doctrine de Versailles, les circonstances les amenaient à prendre le contrepied de beaucoup de ce qu'on leur avait jadis présenté comme un dogme.

D'Aure et L'Hotte nous fournissent des indications qui éclairent tout ce qui précède quant à l'évolution de l'équitation et aux buts proposés à l'art équestre au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. On a vu, à travers La Guérinière, l'importance accordée aux allures artificielles et aux airs relevés comme pierre de touche de l'art du dressage, suivie de

leur défaveur relative. Cette tendance s'accroît au cours du siècle. A propos de l'école des d'Abzac, d'Aure écrit : « Ils voulaient une équitation moins restreinte et moins assise (c'est-à-dire moins équilibrée sur les hanches) ; ... le talent de l'écuyer ne consistait plus alors seulement à *faire parader* (c'est nous qui soulignons), à fatiguer inutilement un cheval *pour obtenir des airs relevés*, mais bien à calculer ses forces, à les ménager et à régulariser ses allures [...]. On n'assouplissait le cheval que pour le rendre liant et le soumettre à la volonté du cavalier... » Pour sa part, L'Hotte voit dans « la régularité et l'élégance de la position (maintenant très assise, cuisses et genoux « liants » descendus, jambes tombant mollement, pied effleurant l'étrier), la finesse des aides, la douceur dans l'emploi des moyens de domination », les caractéristiques principales du manège de Versailles sous les d'Abzac. On lui fit grief en revanche de ne pas s'attacher assez à la vitesse ni aux moyens « d'employer le cheval lorsqu'il est mis dans la plénitude de ses actions ».

L'enseignement de l'équitation académique ne se limitait évidemment pas à Versailles qui, pourtant, en était le phare. La province se distinguait aussi par des manèges réputés : Caen avec La Pleignière, Lyon avec Bourgelat, Marseille avec La Grivagère, mais surtout Angers, où enseigna la famille des Pignerolle, dont un membre fonda aussi une académie à Lunéville, portaient si haut le renom de l'équitation française que l'on y accourait même de l'étranger. Les Anglais, hommes de cheval plus qu'aucun peuple, mais peu enclins à sous-estimer leurs mérites, reconnaissaient eux-mêmes cette supériorité, et pour ne citer parmi eux que certains des plus notoires : William Pitt, Canning et Arthur Wellesley, le futur duc de Wellington, vinrent étudier l'« Art » dans la capitale de l'Anjou.

C'est par un écuyer, qui fut à la fois académiste et officier de cavalerie, mais auquel son intelligence et son érudition ouvrirent en outre les portes des académies des sciences et des belles-lettres de La Rochelle et de Bordeaux, que se terminera ce chapitre.

Dupaty de Clam (1744-1782), en dépit de sa courte vie, présente un cas à part tant il accumula les expériences et les réalisations. Il fut le pionnier d'une équitation fondée non plus sur l'instinct, fût-il régularisé et rationalisé, mais sur la science. Cet humaniste scientifi-

il avait 7 ans à la mort de La Pleignière.

que eut au XIX^e siècle de nombreux successeurs. Il ouvrit une voie nouvelle que d'autres ne firent que suivre sans toujours en convenir.

Né à La Rochelle et fils d'un haut fonctionnaire des finances, Dupaty (ou du Paty) marquis de Clam, fit de fortes études à Caen. Il y reçut les leçons de La Pleignière, écuyer du roi, féru d'anatomie comparée qui le fit admettre aux Mousquetaires où il servit sept ans. La vie militaire ne satisfait sans doute pas son individualisme, car il se retira à vingt-cinq ans à La Rochelle, puis dans la région de Bordeaux. Ecrivain fécond (l'énumération ci-dessous n'étant pas exhaustive), dès 1769 il publia son premier ouvrage : *Pratique de l'Équitation*, dédié à son ancien capitaine, où se manifeste déjà une approche scientifique de l'art équestre. Dans le *Traité sur l'équitation* (1772), *La science et l'art de l'équitation démontrés d'après la nature* (1776), *Rapports de l'équitation avec la physique, la géométrie, la mécanique et l'anatomie*, cette tendance s'affirme, comme les titres l'indiquent, jusqu'à former une doctrine. « Il faudrait, écrit-il, arracher à l'habitude et à la routine un Art vraiment mathématique. » Il bâtit ses démonstrations sur des raisonnements qui ne sont pas toujours exempts d'obscurité et l'esprit de géométrie l'amène, comme il se doit, à des conclusions parfois trop absolues. Mais il balaie les objections : « Peu d'hommes ont assez d'acquis pour connaître ces perfections. » Le praticien et le théoricien s'unissent chez cet honnête homme, un des premiers, sinon le premier dans notre pays, à avoir traduit *L'Équitation* de Xénophon (1771) ; il s'attachera sans cesse à démontrer scientifiquement, à l'aide de ses connaissances de l'anatomie ou de la physique, ce que d'autres exécutent d'instinct, ou expliquent plus ou moins clairement par le raisonnement. Et dans ce sens on pourra écrire que Dupaty fut non seulement un novateur, mais lui aussi un chef d'école dont maints cavaliers sont aujourd'hui encore les héritiers sans le savoir.